

Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche



Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements.....	20 fr.	30 fr.	43 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

IMBÉCILE ACCUSATION !

Tout le monde se rappelle l'emploi qu'on faisait du mot « réactionnaire » et le sens qu'on lui avait donné dans le langage usité sous le régime déchu. « Réactionnaire » signifiait bien des choses vilaines et déshonorantes : adversaire du progrès, ennemi du peuple, protecteur du riche contre le pauvre, partisan d'un gouvernement d'oppression, infâme capitaliste... que sais-je encore ? Bref, ce terme équivalait à une flétrissure publique et suffisait à couvrir le plus honnête homme et l'esprit le plus hardi d'une ineffaçable honte, d'opprobre et même de ridicule.

Il était l'arme irrésistible des méchants et aussi des imbéciles. Il tenait lieu d'argument aux pauciers d'esprit qui se seraient vainement fatigués à essayer de discuter, et qui, dans le vide de leur pensée, gardaient en réserve ce simple vocable pour s'en servir en guise de raisons. Inutile, n'est-ce pas, de s'épuiser à démontrer qu'un contradicteur se trompait et qu'il avait tort, puisqu'il suffisait de brandir une épithète pour le mettre en fuite.

« Réactionnaire », il fallait voir l'effet que cela produisait. Cela faisait peur ! Devant ce seul mot, on reculait épouvanté ! Combien adions-nous vu d'hommes sérieux, et qui auraient tenu le coup sous bien des attaques, perdre la tête et trembler d'effroi à la seule pensée qu'ils pourraient être accusés de « réaction » ! Sous la menace de cet épouvantail, on les menait où l'on voulait et nous en avons vu se jeter dans la démagogie par crainte de ne pas sembler assez « avancés » ! (Encore un terme, celui-là, dont on ne saura jamais le mal qu'il a fait ! Pour sembler « avancé », pour faire panache « d'idées avancées », il n'y avait pas de folies et d'absurdités qu'on ne fit accepter en politique par des gens qui, dans le courant de la vie, se montraient parfaitement équilibrés, sensés et intelligents).

Tout cela pour vous dire qu'actuellement des hommes qui n'osent discuter sur des faits ou ils seraient trop facilement battus, essayent de reprendre contre le Gouvernement du Maréchal la vieille accusation qui leur a tellement servi autrefois. Ils vous chuchotent d'un ton désolé et compatissant que ce Gouvernement est bien « réactionnaire ».

C'est vrai qu'il a heureusement su « réagir » contre bien des maux qui nous l'ont perdus. « Réaction » salutaire, comme celle de la santé contre la maladie. En ce sens, « réagir », c'est se sauver ! Si on l'entendait de la sorte, alors, oui, on aurait raison de dire qu'il y a eu « réaction » !

Mais si l'on veut insinuer par là que le Gouvernement Pétain est d'esprit conservateur, alors c'est un abominable mensonge ! Réformateur et populaire, voilà au contraire la caractéristique capitale de ce Gouvernement qui se veut social autant que national. Ennemi du capitalisme, dont les prétendus révolutionnaires d'autrefois n'étaient que les complices honteux ; résolu à briser la puissance des trusts, des brigands de Bourse, des Ventes Dorées qui se faisaient élire comme « socialistes » par le pauvre peuple abusé, des hauts Seigneurs de la Finance, de ces écumeurs d'épargne qui savaient si bien emplir leurs coffres en vidant les bas de laine, et se faire de l'or avec les sous des braves gens, voilà comment s'est affirmé lui-même ce Gouvernement ami des ouvriers, des paysans et qui veut détrôner les anciens Rois de la République pour les remplacer par le travail et le talent.

On n'a, pour connaître son programme réellement « révolutionnaire » celui-là, qu'à relire le grand Message adressé le 11 octobre dernier par Pétain à la France. Soialement parlant, il n'a pas encore été présenté à la nation de programme aussi hardi que celui-là, ni qui se distingue mieux par cette originalité vraiment nouvelle que son auteur est résolu à le réaliser.

Oh ! nous savons, nous savons ! Tout n'est pas fait. En quatre mois on n'a pas encore transformé la société et réparé les conséquences désastreuses produites par cent ans de fautes, de crimes et d'erreurs ! Les bons apôtres qui osent insinuer que le Maréchal est bien lent à défaire le mal qu'ils ont fait, oublient d'observer qu'ils ont laissé à celui-ci la plus terrible situation dont jamais un Gouvernement ait hérité, que notre pays est aux trois-quarts envahi, qu'à chaque heure de chaque jour des obstacles sans cesse renouvelés se dressent devant Pétain et que leur propagande infâme n'est pas faite pour lui faciliter une tâche presque surhumaine, mais qu'il continuera quand même et jusqu'au bout !

Emile LAPORTE.

LA CHEVALERIE ESPAGNOLE ET FRANÇAISE

A l'occident européen, l'Espagne et la France ont pratiqué — on pourrait presque dire inventé — la chevalerie, lumière spirituelle s'élevant comme un phare au-dessus des mers qui les environnent et où les autres civilisations vinrent peu à peu s'éclairer et se perfectionner.

De même que le goût français aime parfois à railler ce qu'il aime, l'Espagne a moqué ses chevaliers par la voix de Cervantès — et le livre de cet artiste à la vie tourmentée connut la faveur des Français cultivés de l'époque.

Dans ce penchant à l'ironie qui tente l'élitisme, qui veut purger les idées et retrouver bientôt de ce qu'ils acquièrent et retrouvent aujourd'hui la marque d'une parenté morale entre les deux pays qui regardent les Océans.

Et c'est encore par chevalerie que l'Espagne et la France entretinrent tous les jours des relations amicales. Tout récemment, l'Espagne a dû à son courage de s'épargner les horreurs d'une subversion triomphante. Elle a longtemps lutté ; elle a beaucoup souffert, et dans ces années d'épreuves, elle n'a pas immédiatement trouvé près d'elle une France secourable.

Elle a su néanmoins discerner, la victoire et la paix intérieure obtenues, que cette défaillance de la France voisine n'était pas imputable aux Français réfléchis et fidèles à leurs traditions nationales, — mais à des Français égarés qui obéissaient aux propagateurs d'une sorte de schisme social, d'où ne peuvent sortir que haines et désordres intestins.

La vraie France a été retrouvée par l'Espagne victorieuse à l'heure même où le Maréchal Pétain, Ambassadeur de France, vint saluer le Général Franco, chef de l'Espagne renouée. Aujourd'hui, le Maréchal Pétain, entreprenant aussi la rénovation de la France, retrouve le Général Franco et en reçoit des témoignages qui honorent les deux peuples.

L'Espagne s'est souvenue de son passé chevaleresque, qui se prolonge jusque dans le présent malaisé, en conservant à la France blessée par la défaite l'estime qu'elle lui exprimait aux temps favorables. Et les deux chevaliers que Cervantès honorerait pour leur vaillance, leur loyauté et intelligence des réalités européennes, ce sont précisément le Maréchal Pétain et le Général Franco, chefs sans peur ni reproche des deux pays faits pour s'entendre et s'entraider.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Un sous-marin a coulé 22.000 tonnes de navires ennemis. Des avions de combat allemands à grand rayon d'action ont coulé, comme il a déjà été signalé, neuf navires, jaugeant au total 58.000 tonnes, 500 kilomètres à l'ouest de l'Irlande le 26 février. En outre, trois navires ont été avariés si sérieusement que leur perte peut être escomptée.

Au cours de reconnaissances armées au-dessus des eaux territoriales anglaises, la Luftwaffe a coulé, le 27 février, à l'ouest de l'Irlande, un navire marchand de 10.000 tonnes et avarié, à coups de bombes, si sérieusement douze grands

navires que plusieurs d'entre eux peuvent être considérés comme perdus.

Des avions de combat ont attaqué des objectifs militaires en Angleterre centrale et du Sud-Est, détruisant sur six champs d'aviation un grand nombre d'appareils. Des hangars et casernes ont été également atteints par des bombes de gros calibre. Une usine d'avions a été touchée en plein et une grave explosion a suivi.

L'ennemi n'a attaqué, ni de jour, ni de nuit, les territoires du Reich ou des régions occupées.

L'équipage d'un avion de combat, le lieutenant Baumbach, l'adjudant Erkens et le sergent Stahl, avait, à la date du 27 février, détruit 240.000 tonnes de navires ennemis.

Pourparlers franco-allemands

M. Barnaud, délégué général du gouvernement français pour les relations économiques franco-allemandes, s'occupera d'abord dans sa nouvelle résidence à Paris, des dégâts causés par la guerre, au commerce et à l'industrie.

Il s'occupera également d'adapter l'économie française à la situation actuelle.

Les pourparlers franco-allemands au sujet des matières premières, qui ont lieu à Paris, ont laissé une impression satisfaisante.

Le but de ces pourparlers était d'adapter la production française de matières premières aux exigences de la situation actuelle.

L'ex-roi Alphonse XIII est mort

L'ancien roi d'Espagne, Alphonse XIII, est mort vendredi matin, à 11 h. 51 (heure italienne).

Une alliance anglo-chinoise

Selon des informations de source autorisée, 20.000 soldats réguliers chinois sont entrés récemment en Birmanie pour y renforcer les éléments britanniques.

On croit que l'arrivée en Birmanie de troupes du gouvernement de Tchoung-King est la conséquence d'une alliance militaire secrète conclue le mois dernier entre l'Angleterre et le régime de Tchoung-King.

La famille royale anglaise aux Etats-Unis

On apprend de très bonne source la raison du secret qui entoura le voyage du navire sur lequel lord Halifax se rendit aux Etats-Unis ; à bord du même bâtiment se trouvait la reine-mère et ses petits-enfants, ainsi que le trésor de la couronne britannique.

Accord hungaro-yougoslave

Les ministres aux affaires étrangères, M. de Bardossy et Cincar-Marcovitch, ont échangé jeudi, en présence du comte Teleki, président du Conseil, les documents de ratification du traité d'amitié hungaro-yougoslave.

Nos Echos

Un souhait.

On sait l'émulation que les enfants de France ont mise à envoyer des dessins au Maréchal et l'on nous a dit l'émotion du glorieux Chef de l'Etat devant ces hommages d'une radieuse jeunesse en qui réside l'espoir de notre pays.

Quelqu'un qui a vu l'Exposition qu'on a faite d'une partie de ces œuvres nous disait le passionnant intérêt qu'elle présentait à cause justement de la naïveté sincère des auteurs. Là s'exprimaient, sans art peut-être mais certainement sans artifice, l'esprit de ces enfants, l'âme de cette jeunesse. Les maladroites mêmes y sont touchantes car elles traduisent le désir qu'avaient les dessinateurs de faire plaisir au Maréchal et aussi leur naïveté de lui faire admirer un beau paysage, un château, un monument célèbre, un aspect riant de leur petit pays.

Chez certains d'entre eux qui ont le don inné du dessin, de la ligne, de la perspective, de la bonne mise en place des valeurs, on devine déjà le futur artiste qui deviendra peut-être célèbre. Chez d'autres, c'est le choix du sujet qui fait la valeur réelle de l'envoi ; ou encore la légende, l'inscription ou se traduit leur jeune sentiment.

Pour tous, il y a eu dans cette émulation une belle leçon d'application et une fervente volonté de bien faire, de donner tous les soins possibles à un travail. Que voilà donc une belle, une noble leçon, et comme on souhaite que ces dispositions persistent et se développent chez les femmes et chez les hommes de France que deviendront ces enfants !

Nos petits écoliers du Lot ont brillamment participé à ce grand concours

général et l'on sait qu'un assez grand nombre ont reçu les remerciements et les encouragements du Maréchal.

Il paraît que des Expositions de ces dessins vont être organisées en diverses villes de France. Souhaitons qu'elles soient nombreuses et, si possible, que Cahors soit compris parmi ces privilégiés.

Une nouveauté.

Eh ! bien, voici une nouveauté ! Personne n'ignore qu'il est un certain nombre de boissons frappées d'interdiction. Parmi celles-là et entre bien d'autres il y a l'absinthe et son... dérivé, le « pastis ».

Depuis qu'elles sont interdites, il se trouve naturellement des gens qui ont grande envie d'en boire, et des débauchés disposés à tirer un fructueux profit de cette tentation.

Des poursuites rigoureuses, des sanctions sévères avaient servi de châtiments aux uns et d'avertissements aux autres. Néanmoins, on voyait encore assez souvent des « délinquants » venir répondre devant les tribunaux du délit de « vente de similiaire d'absinthe » ou autre boisson prohibée.

Mais voici où est la nouveauté. Jusqu'ici le vendeur était seul poursuivi et condamné. Désormais le consommateur le sera aussi. En effet, il faut les deux pour réaliser ce délit et il n'y aurait pas de vendeur s'il n'y avait pas d'acheteur.

Nous lisons dans la chronique judiciaire d'un département voisin qu'une amende de cent francs a été infligée à un buveur de « pastis ».

Cent francs ! Avec la séquelle des décentes et des frais, cette consommation va lui revenir à un prix qui la lui fera paraître bien amère, si agréable qu'elle ait pu lui sembler pendant qu'il la dégustait !

Bien entendu, en écrivant ces quelques lignes, je ne pense aucunement à Cahors ni au Lot.

Chronique du Lot

Notre pain quotidien

La ration de pain est diminuée d'un cinquième. Pâtes alimentaires fraîches et pâtisseries sont interdites.

Conformément aux instructions télégraphiques du Secrétaire d'Etat au Ravitaillement, tenant compte de la situation actuelle des réserves de blé, M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant commun à tous les départements de la zone libre :

Article premier. — Les tickets de la feuille de pain portant une lettre sont sans valeur jusqu'à nouvel ordre.

Art. 2. — La valeur des tickets de pain portant un chiffre est diminuée de 20 pour cent. Les tickets de 50 grammes, 200 grammes, 250 grammes et 350 grammes vaudront respectivement 40 grammes, 160 grammes, 200 grammes et 280 grammes de pain ou leur équivalence à 80 % en produits de régime.

Art. 3. — La fabrication en vue de la vente, la mise en vente et la consommation dans les lieux publics des pâtes alimentaires fraîches sont interdites.

Art. 4. — La fabrication, la mise en vente, la vente et la consommation dans les lieux publics de la pâtisserie sont interdites.

Art. 5. — La vente de la farine par les boulangers, même contre remise de tickets de la feuille de pain, est interdite.

Art. 6. — Cet arrêté prendra effet à dater du 1^{er} mars 1941.

PLUS DE PARCELLES INCULTES

Direction des services agricoles :

« La terre ne ment pas. Elle demeure notre recours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt. Une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît. »

Ces fortes paroles du Maréchal, prononcées le 25 juillet 1940, s'imposent à nous toujours impérieusement.

La disparition de nos réserves alimentaires, la concentration de la population sur certaines parties du territoire, le blocus, le manque d'engrais, l'obligation de faire de nouvelles cultures, — textiles, oléagineuses, aliments concentrés du bétail, — sans nuire aux autres productions, font qu'il faut étendre considérablement les surfaces cultivées.

L'effort déjà réalisé n'est pas suffisant ; il reste encore des parcelles éloignées qui ne seront pas cultivées si on n'y prend garde. Si vous en avez trop pour vos ressources en main-d'œuvre, en attelage, louez-les à l'amiable ou concédez-les à ceux qu'elles peuvent intéresser.

Par contre, entrez en rapport dès maintenant avec vos voisins pour obtenir d'eux les parcelles dont ils n'ont que faire ou qui fournissent un maigre pécage, alors que vous y feriez venir du maïs, des pommes de terre, des topinambours.

Pour étendre vos cultures, développer votre activité féconde, n'hésitez pas à remplir les formalités prévues par la Loi du 27 août 1940, pour la concession des parcelles incultes ou abandonnées.

Les épreuves du rationnement seront légères si chacun y met du sien. Il n'est pas besoin de persuader chaque Français que toute parcelle encore inculte lors des prochains beaux jours est une atteinte directe à la vie de la nation.

LES AUTOS PERDUES

Les propriétaires d'automobiles ayant perdu leur véhicule avant ou pendant le rationnement sont informés que, pour faciliter les recherches, deux listes de recensement des véhicules récupérés en zone libre ont été transmises à toutes les mairies du département.

Des additifs aux deux listes sont déposés à la Préfecture du Lot (1^{re} Division) où ils peuvent être consultés tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Les propriétaires intéressés peuvent aussi obtenir tous renseignements utiles les concernant en adressant, avant le 31 mars prochain, dernier délai, une demande de recherches indiquant : nom, prénoms, adresse actuelle, marque du véhicule, n° du moteur, n° du châssis, genre de carrosserie, couleur, n° d'immatriculation et département d'origine.

SURVEILLANCE DES PRIX

Le Comité de surveillance des prix, dans sa séance du 21 février 1941, a décidé de transmettre trois affaires au Parquet pour hausse illicite.

De plus, en raison de la gravité des faits reprochés à M. Lacroix Paul, marchand de porcs à St-Denis-près-Martel, M. le Préfet a décidé la fermeture du fonds de commerce, pour une durée de trois mois.

L'épuration municipale

Est révoqué de ses fonctions : M. Eloi Lascou, maire de Baladou. Attitude hostile à l'œuvre de redressement national entreprise par le gouvernement.

DENONCEZ-LES

On nous communique :

Un certain nombre de personnes informées tardivement des autorisations militaires ou policières d'actes de propagande anti-nationaux ou hostiles au Gouvernement, que leur intervention n'a pu faire cesser au moment où ils se produisaient.

Lorsque les auteurs de ces actes délictueux sont domiciliés dans le lieu où s'est produit le délit, il est relativement facile d'en poursuivre la répression ; il n'en est pas de même lorsque les dits actes ont été commis dans un lieu où la répression est malaisée, comme par exemple dans un train.

Il est rappelé, à ce sujet, que toute personne témoin d'un acte de propagande dirigé contre le pays ou contre le Gouvernement, d'outrages au Chef de l'Etat, ou de la tenue de propos défaitistes, est tenue d'en faire la déclaration aux autorités policière, judiciaire ou militaire, dès qu'elle en a la possibilité. (Décret du 1^{er} septembre 1939 modifié par celui du 20 janvier 1940).

Pour réprimer les infractions commises dans les trains, signaler le fait au Service de Gendarmerie qui se trouve généralement dans les gares importantes au moment du passage des trains.

Dans le cas où le Service de Gendarmerie ne serait pas assuré, prier le Chef de Gare de téléphoner au Commandant de la Brigade de Gendarmerie qui alertera immédiatement les brigades placées sur l'itinéraire suivi si le temps lui fait défaut pour se rendre en gare avant le départ du train.

LES VÉTÉRINAIRES

Présidés par M. Bastit, les vétérinaires du Lot se sont réunis à Cabrerets. Etaient présents : MM. Dignat, Directeur des Services vétérinaires de l'Aveyron et qui assure par intérim la Direction des services vétérinaires du Lot ; Goulomb, Directeur des Services vétérinaires du Tarn ; le Capitaine-Vétérinaire Bardez, à Gramat et les vétérinaires Miquel, de Cahors, Lades de Marcihac, Muret et Masbou de Montcuq, Massabeau de Cahors, Buffour de Gramat, Moles de Figeac, Baffara de Gramat et Maury de Castelnau-Montrastier.

Excusé : M. Tysset, de Souillac. Ayant constaté les bons effets d'une réunion préparatoire de juillet 1939 pour la bonne organisation de la profession, différentes questions furent résolues dans la meilleure confraternité. Les vétérinaires sont appelés à rendre de plus en plus d'éminents services à l'agriculture, à l'élevage et aussi à l'hygiène générale par la mise au point du Service sanitaire et des services d'inspection qui sont à la base de toute lutte contre les maladies contagieuses et autres, tant en ce qui concerne les hommes que les animaux.

Après le déjeuner servi à l'Hôtel des Groffes, que Mmes Goulomb, Bastit et Bardez avaient honoré de leur présence, M. Bastit souhaita la bienvenue à M. Dignat et l'assura de l'entier dévouement et de la collaboration de tous les vétérinaires du département. Il remercia M. Goulomb, nommé récemment Directeur des Services vétérinaires du Tarn, de tout le dévouement qu'il avait témoigné aux vétérinaires lors de son trop court passage à la Préfecture du Lot. Une profonde pensée alla vers les prisonniers : MM. Soulié, Delvert et Savary et il fut pris en considération qu'un envoi collectif de colis pourrait leur être fait.

En termes émus, M. Goulomb remercia M. Bastit et les vétérinaires de leur collaboration.

Secrétariat d'Etat à la jeunesse

« L'Officiel » publie un décret chargeant le Général Huntziger, ministre secrétaire d'Etat à la guerre, de l'intérim du Secrétariat d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse.

Les déménagements de la zone occupée en zone libre peuvent être faits sans autorisation des autorités allemandes.

Les autorités allemandes ont fait connaître, le 11 février, qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir une autorisation d'un service de l'Administration militaire allemande pour effectuer des déménagements : 1° de la zone occupée en zone libre ; 2° de la zone interdite en zone occupée.

Sur demande verbale, elles ont, en outre, précisé qu'il en était de même pour les déménagements de la zone interdite en zone libre.

Chute de bicyclette

Un ouvrier travaillant à une entreprise de coupe de bois, à Porteroque (commune de St-Cirq-Lapopie), descendant à bicyclette la côte de la route Gaillac-Arcambal, lorsqu'il fit une chute et tomba en contrebas de la route, d'une hauteur de 7 mètres.

Dans la chute, le cycliste a eu une épaule démise et a reçu de fortes contusions à la figure.

Il a été transporté à l'hôpital de Cahors, où il a reçu les soins que nécessitait son état qui, toutefois, n'inspire pas d'inquiétude.

CAHORS

LE LYCÉE GAMBETTA EST LICENCIÉ

En raison d'une épidémie d'oreillons qui sévit à Cahors, les élèves du Lycée Gambetta ont été licenciés jusqu'au 15 mars.

Distribution des feuilles de savon

Les feuilles de savon pour les mois de mars, avril, mai et juin seront distribuées aux consommateurs de la commune de Cahors aux dates ci-après et dans l'ordre suivant :

Mercredi 5 mars : personnes dont le nom de famille commence par les lettres A et B.

Jeu 6 mars : Lettre C.

Vendredi 7 mars : Lettre D.

Samedi 8 mars : Lettres E, F et G.

Lundi 10 mars : Lettres H, I, J, K.

Mardi 11 mars : Lettre L.

Mercredi 12 mars : Lettre M.

Jeu 13 mars : Lettres N, O, P.

Vendredi 14 mars : Lettres Q, R et S.

Samedi 15 mars : Lettres T à Z.

Les feuilles de savon seront délivrées aux consommateurs en échange des coupons n° 9 de février et mars de la carte d'alimentation.

Des chaussures « utilitaires »

Six entreprises établies à Romans, Marcellin, Limoges, Lyon, Nîmes, Toulouse, fabriquent activement la chaussure « utilitaire ».

Les modèles de ces chaussures sont plus variés et leur façon plus soignée qu'on ne peut le penser. On ne compte pas moins de neuf catégories : quatre Richelieu et cinq Derby. Les unes ont semelles et talons en caoutchouc, les autres en cuir. Toutes sont simples, confortables, solides et non dépourvues d'allure.

Le prix des Richelieu sera d'environ 140 fr., celui des Derby de 180 fr.

MADAME, MADEMOISELLE !

COMMENT RAJEUNIR une TOILETTE ?

Avec LE CHAPEAU

un JOLI chapeau

que vous trouverez chez

BEDUE-CAINE

Bd Gambetta (en face le Théâtre)

CAHORS

Police mobile

Après un concours passé dans des conditions particulièrement brillantes, notre compatriote, M. Jean Berly, vient d'être nommé à la fonction d'Inspecteur de la police mobile à Limoges.

M. Jean Berly, ancien élève du Lycée Gambetta, est le fils du restaurateur bien connu à Cahors. Nous lui présentons nos félicitations.

P.T.T.

M. Marty, rédacteur des P.T.T. à Montauban, est nommé receveur à Gourdon.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 2 mars et le lundi 3 mars jusqu'à midi, par la Pharmacie HEILHES.

PALAIS DES FÊTES

Samedi 1^{er}, dimanche 2 mars, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Richard Greene, Wendy Barrie dans un grand film policier

LE CHIEN DES BASKERVILLE

En complément : L'Enigmatique M. Moto.

EDEN

Samedi 1^{er} et dimanche 2 mars 1941, en soirée. Dimanche, matinée.

Une délicieuse comédie

INVITATION AU BONHEUR

avec Irène Dunne et Fred Mac Murray.

En complément : La plus passionnante des intrigues policières : Le triomphe de Bulldog Drummond, avec John Barrymore.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfinissable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffe, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfinissable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfinissables 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 21 février 1941 au 28 février 1941

Naissances

Jean Jacqueline, rue Wilson. Tisserant Gérard, avenue de Paris.

Publication de mariage

Martin Alfred, instituteur à Ancey (Haute-Savoie), et Perrier Jacqueline, s. p., à Cahors.

Mariages

Monier Louis, professeur, et Olivier Marguerite, employée de bureau. Lucas Paul, dentiste auxiliaire au 150^r R. I., et Lavinal Marie, s. p.

Sempere Emilio, s. p., et Couderc Françoise, professeur. Levat Maurice, cultivateur, et Bétaillé Jacqueline, s. p.

Décès

Craygues Emile, employé de chemins de fer, 40 ans, rue Fondue-Basse. Robinet Marie, religieuse, 79 ans, rue Wilson.

Jielnisky Edouard, s. p., 11 ans, rue Wilson. Cluzel Pierre, s. p., 79 ans, rue Wilson.

Sinot Marie-Jeanne, s. p., 75 ans, rue Wilson. Gardes Marie, s. p., 69 ans, rue Wilson.

Vidal Marie, s. p., 72 ans, Cours de la Chartreuse. Gardes Antoine, retraité, 64 ans, rue St-Pierre, 13.

Bouysson Jean, retraité, 90 ans, rue des Cadourques. Pabot Fernand, ouvrier boulanger, 32 ans, rue Wilson.

Decherf Madeleine, 2 ans, rue St-André, 6. Besse Nicole, 11 mois, rue Wilson. Conly Charlotte, s. p., 65 ans, 12, rue Foch.

Trouvaille

Il a été trouvé un porte-monnaie par M. Peindarie, un bracelet par M. Dallara, un billet de banque par M. Francès, une bicyclette par M. Verskenden.

Les Sports

STADE CADURCIEN — ASSOCIATION

Toulouse Foot-Ball Club

(réserve « pros »)

contre Stade Cadurcien (I)

Quelques heures seulement séparent les sportifs cadurciens de la rencontre attendue avec impatience.

La composition de l'équipe toulousaine sera la suivante : goal : Nemeth ; arrières : Frey, Kukovitch ; demis : Driss, Daho, Lacanal ; avants : Petit, Triouillet, Cardona, Riou, Koucem.

La rencontre sera dirigée par M. Bonec, arbitre interligue de la 3.F.A. et commencera à 14 h. 30 précises.

Un lever de rideau à 13 heures mettra aux prises les équipiers de la réserve et de la seconde du Stade.

Pour permettre de dégager l'entrée du terrain avant le match, les billets seront mis en vente dimanche matin à partir de 10 heures au Café de Bordeaux et Kiosque Rollés.

STADE CADURCIEN — RUGBY

A la suite du match de dimanche dernier, quatre clubs restent qualifiés pour la poule de quatre qui doit désigner le vainqueur de la Coupe. Voici l'ordre et les dates des rencontres.

2 mars : Cahors contre Souillac à Cahors ; Mussidan contre Terrasson à Mussidan.

9 mars : Terrasson contre Cahors à Terrasson ; Mussidan contre Souillac à Mussidan.

16 mars : Souillac contre Terrasson à Souillac ; Cahors contre Mussidan à Cahors.

Prévenus trop tard pour décaler le match de foot-ball association Toulouse Foot-Ball Club — Stade Cadurcien, qui doit avoir lieu le 2 mars, nous avons demandé au Comité du Périgord-Agenais de reporter le match au 23 mars.

Les rugbymen du Stade ne resteront pas cependant inactifs dimanche, car les équipes I et II se déplaceront à Castelsarrasin et profiteront de ce match pour parfaire leur entraînement, afin d'affronter avec succès le dernier tour de championnat et enlever la première place... et la Coupe.

Effectueront le déplacement les joueurs dont les noms suivent : Brunk, Bourdet, Bru, Bonhomme, Bouillaguet, Carmen, Charvet, Conduché, Colombiès, Combebiat, Chappou, Causse, Cabuyanes, Delgad, Eugène, Fréjaville, Guillou, Heilhes, Iglésias, Lucie, Magnani, Noillac, Palame, Puharé, Planavergne, Péguourie, Richard I et II, Ricard, Saint-Laurent, Solacroup, Tastères, Siris, Terrières. Départ devant la Mairie à 11 h. 30.

Avion Cadurcien

Les personnes faisant partie de l'Avion Cadurcien en 1939 sont priées d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 7 mars 1941, au café Tivoli. Ordre du jour : Renouvellement du Bureau.

Arrondissement de Cahors

Concours

Lettre de félicitations. — Mlle Paulette Labro, élève de notre école publique de filles, a reçu du Maréchal Pétain une lettre de félicitations pour le dessin qu'elle avait offert au Chef de l'Etat pour le Noël. A cette lettre était joint le portrait du héros de Verdun.

A notre tour, nous adressons à la jeune écolière et à sa marraine, Mme Burgade, nos sincères félicitations.

Douelle

Carnet de deuil. — La sonnerie du glas nous a annoncée, mardi matin, le décès de Mme veuve Camille Rigal, survenue au cours de la nuit, à la suite d'une subite congestion. Mme Rigal était âgée de 77 ans.

Ses obsèques solennelles, auxquelles assistaient la plus grande partie de notre population et un grand nombre de personnes amies venues de Cahors, ville natale de la chère défunte, ont eu lieu jeudi à 10 heures du matin.

En cette triste circonstance nous prions Mme et M. Rigal, Mme et M. Henri Gayet, pharmaciens à Cahors, notre sympathique ami, les familles Rigal, Gayet et tous les autres parents de la regrettée disparue de bien vouloir agréer l'expression de nos condoléances les plus émues. — J. P.

Montcuq

Carnet de deuil. — Mercredi dernier 26 février ont eu lieu à l'église Saint-Privat, les obsèques de Charles Eugène, décédé à Montcuq, dans sa 72^e année, après une longue maladie. Le regretté défunt était conseiller municipal depuis plus de 20 ans. Au cimetière, en présence d'une grande affluente de parents et d'amis, M. Doumerc, maire de Montcuq, a adressé à son excellent collaborateur, à l'ami sûr, honnête et bon, un émouvant adieu.

A notre tour nous saluons bien bas la mémoire de Charles Eugène et nous adressons à la famille en deuil l'expression renouvelée de nos bien sincères condoléances.

Puy-l'Évêque

Pour nos prisonniers. — Une scène superieurement agencée et machinée pour l'éclairage en particulier : de plafond, de la rampe, de la salle à gloire, et pour jouer sur cette belle scène, une belle compagnie : la « Renaissance Puy-l'Évêque », telle est la base du concert donné dimanche, en la salle des fêtes de la mairie de Puy-l'Évêque.

Disons, tout de suite, que le succès a été magnifique, triomphal. Tous nos artistes se sont surpassés, et, soit en des scènes trépidantes, soit en des sketches hilarants, soit en des chansons comiques, certes, mais du meilleur goût, soit en des scènes patriotiques, tous ont donné le maximum d'efforts pour avoir... le maximum de succès...

Il n'y eut pas de place pour tout le monde, tant s'en faut, et devant une telle affluente et un tel résultat, la « R. P. » a pris l'initiative de « remettre ça » dimanche prochain. Les places louées sont déjà nombreuses, beaucoup de personnes voulant revivre cette soirée. Aussi hâtez-vous de réserver vos places à la pâtisserie Thouron, hâtez-vous. — Le secrétaire : J. ESTIVAL.

P.-S. — Le montant de la quête s'est élevé à 502 fr. 85.

Saux

Le travail de la terre et le temps. — L'hiver est long, bien long, trop long même pour nos braves cultivateurs. La pluie prolongée et incessante alterne avec le froid et le tout sévit avec une intensité trop accentuée pour notre plateau.

Nos travailleurs se demandent quand est-ce qu'ils pourront commencer à préparer leurs terres pour les semences à venir. Le moment est venu et même passé. Tous savent qu'il faut produire et veulent agir pour cela, mais leurs efforts et leur bonne volonté ne peuvent vaincre les vicissitudes du temps.

Nous pouvons dire que l'énergie ne fait défaut à personne, que chacun veut concourir au relèvement de la France et que l'impossible sera fait pour rendre un peu plus de douceur à tout le monde. Oui, le paysan veut tout cela.

Dame Nature pourrait bien se montrer souriante envers les efforts qui surgissent si près d'elle. Elle devrait savoir que le pays est plein de braves gens qui ne demandent qu'à contribuer vite à redonner au pays sa splendeur passée. Le paysan serait heureux, le dimanche, en rentrant de voir ses récoltes, lorsque assis à la table familiale, il pourrait chanter avec Pierre Dupont :

« Alors, levant au ciel son verre,
Que rougit le vin du pays,
Il dit : « Dieu garde notre terre
Des fléaux et des ennemis. »

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le nouveau Conseil municipal. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 21 février 1941, le Conseil municipal de Figeac est ainsi constitué :

Maire, M. Joseph Loubet ; 1^{er} adjoint, M. le docteur Delclaux ; 2^e adjoint, M. Emile Bouyssou ; 3^e adjoint : M. François de Puységur, avocat.

Conseillers municipaux : Mme Estève, Veuve Sudre, MM. Gustave Desplats, professeur honoraire, ancien conseiller municipal ; Jean Daynac, propriétaire, ancien conseiller municipal ; Auguste Ifernet, négociant, ancien conseiller municipal ; Gabriel Rogues, retraité, ancien conseiller municipal ; Gabriel Delbos, ingénieur en chef honoraire de la S.N.C.F. ; Georges Fontanges, avoué ; Fulbrey, ouvrier électricien, combattant de la guerre 1939-1940 ; Bertrandy, avoué ; le Docteur Louis Sanitères, médecin-radiologue ; Hugues Delmas, pharmacien ; Armand Silot, agriculteur président du Comité agricole de Figeac ; Alfred Roy, membre du Syndicat agricole ; Challendre, retraité de la S.N.C.F. ; Jules Lagane, industriel à Figeac ; Jules-Robert Austruy, négociant à Figeac.

La première réunion du Conseil a eu lieu le 21 février sous la présidence de M. J. Loubet, ancien et nouveau maire. Séance d'accueil, de présentation de pure forme. A ses côtés, M. le docteur Delclaux de Pèret, 1^{er} adjoint ; MM. Daynac, Rogues, Ifernet, conseillers maintenus ; MM. Fontanges et Bertrandy, avoués ; Challendre, Roy, Lagane, Silot, docteur Louis Sanitères, Delmas Hugues, pharmacien, Furbeyre, ouvrier électricien, croix de guerre et médaille militaire de la dernière campagne.

Dans une allocution pleine de cœur et dictée par les circonstances, M. le maire souhaita la bienvenue aux nouveaux, rappela le fonctionnement de la loi municipale, les directives du Maréchal, le seul homme capable de sauver la France, et se déclara résolu sans arrière-pensée à le servir et à accomplir dans le travail, le dévouement et le silence de la nouvelle discipline française. Il donna un amical souvenir aux conseillers sortants, ses anciens condisciples dont l'œuvre est inattaquable. Puis :

« Vivent Pétain ! la France et Figeac ! »

M. le D^r Delclaux, qui n'a pas cherché le poste qui lui échoit et qui représente ici les familles nombreuses, a toujours souhaité qu'une ère de conciliation devint possible dans le cadre d'institutions compréhensives de tous les besoins matériels et spirituels. Lorsque M. le préfet l'a appelé à ce poste, il n'a prononcé aucune exclamative, faisant seulement la proposition nécessaire du bénéfice d'inventaire et de la possibilité de faire appel, si besoin, et en collaboration avec l'administration, à des concours et des compétences supplémentaires. M. Delclaux ajoute qu'il accepte la collaboration loyale avec M. Loubet, maire, qui a affirmé ses convictions patriotiques en dehors d'un cadre politique effacé, pour la recherche de la paix sociale.

A l'adresse des nouveaux conseillers le premier adjoint dit qu'il est entré comme lui dans cette assemblée sans préventions ; il rend hommage aux efforts de la municipalité précédente, il propose le vote d'une adresse au Maréchal et il termine lui aussi au cri de : « Vive la France ! Vive Figeac ! »

Le conseil constitue alors trois commissions appelées à travailler d'urgence, les Finances, les Travaux publics et l'Octroi.

M. Loubet termine en développant la question de l'adduction d'eau en cours d'exécution.

Nouvelle séance publique au début du mois de mars.

Artisanal familial. — Les artisans forgerons, maréchaux-ferrants, réparateurs de machines agricoles de l'arrondissement de Figeac, sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu le dimanche 2 mars, à 14 heures, dans une salle de la mairie de Figeac, en vue de créer un syndicat professionnel de l'arrondissement.

Espédaillac

Probité. — Mardi dernier, la jeune Marinette Balmette, élève de notre école infantine, trouva, en jouant, un billet de 100 francs qu'elle s'empressa de remettre à son maître. Ce billet et celui trouvé dernièrement par le jeune Robert Pons avaient été perdus par une dame qui fut tout heureuse de rentrer en possession de son bien.

Nos félicitations à ces jeunes enfants.

Décès. — C'est avec un bien vif tristesse que nous avons eu cette semaine deux décès à enregistrer : celui de Mme Berthe Sabatié, veuve Selves, à l'âge de 75 ans ; et celui de Mme Fernande Gaschet, née Vanheulen, décédée à l'âge de 33 ans après une longue et douloureuse maladie.

Aux familles si éprouvées nous adressons nos bien sincères condoléances.

CHAPITRE III

Les jours couleront et la prédiction de Marc se vérifia : les Francoules avaient cessé d'écrire à Jeannille Campagne, qui n'éprouva même pas le regret d'une ambition envolée. Juin apporta la chaleur et les moustiques. Mme Brion parla vaguement du lac de Garde, Jeannille lui répondit :

— J'aime autant demeurer à Venise.

Jamais une de ses pensées ne volait vers Guy. Elle allait devant elle, sans détourner les yeux du but qu'elle s'était fixé. Elle y marchait avec une volonté opiniâtre et choisissait ses moyens en artiste. Il fallait que Brion l'aimât de toutes ses fibres, qu'il l'aimât pour sa beauté, pour son esprit, pour son cœur. Elle ne se contentait pas d'une passion qui serait uniquement faite de désir. Celle-là, il la dompterait, l'asservirait. Il resterait le maître après un beau combat qui le blesserait sans doute, mais dont il guérirait. Ce qu'elle voulait, c'était l'amour profond, indescriptible, qui s'attache à l'âme ; et pour l'attiser, elle s'y prenait avec art.

Elle ne se lassait pas de courir les ruelles vénitienes, de fouiller les quartiers populaires, elle se gorgait de folklore, mais elle rentrait, et s'installait au piano.

(à suivre).

Saint-Céré

Au Rex Cinéma. — Dimanche 2 mars, en matinée à 15 heures et en soirée à 20 h. 30, la petite Shirley Temple dans le film « Petite Princesse » en technicolor.

En complément : « La Chasse au renard » et « Le Portugal pittoresque ».

Pharmacie de service. — Aujourd'hui le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Blainé, rue de la République.

Foire mobile. — Demain lundi 3 mars se tiendra la foire annuelle du premier lundi de Carême.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Hymnée. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de deux de nos compatriotes : celui de M. Noël Deltour, propriétaire-cultivateur à Salviac, avec Mlle Marcelle Besse, cultivatrice à Fraysinet-le-Gélat.

Et celui de M. Noël Auricoste, cultivateur, avec Mlle Germaine Ousset, cultivatrice à Sancy-les-Chemineaux (Aisne).

Aux futurs époux tous nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

AVIS DE NEUVAINÉ

Les familles NÈGRE, PRÉA, BONTET et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaine sera célébré le mercredi 5 mars à 9 heures en l'Eglise Cathédrale pour le repos de l'âme de

Monsieur Julien NÈGRE

PETITES ANNONCES

A VENDRE, à Floressas, propriété 20 hect., maison 3 pièces, grange, 6 colliers, dépendances, cheptel mort, 100.000 francs. S'adresser LAUGA, Puy-Évêque (Lot).

Machines à coudre SINGER

VENTE, ECHANGE, REPARATIONS Accessoires S'adresser à M. BONAURE, 24, rue Clemeaucau, à Cahors. (33.249).

RECHERCHONS charretton d'occasion, taille moyenne, robuste. Faire offre : PETIT, 5, rue de l'Abreuvoir, Cahors. (33.258).

A VENDRE, salle à manger complète, tableaux, table marquetée de marbre ancienne. S'adresser : A. B.-34, bureau du Journal. (33.259).

ATTENTION ! PRENEZ NOTE ! Le Car Cahors-Villefranche-de-Rouergue reprend son service quotidien à partir de lundi 3 mars. Départ Cahors : 8 h. 1/4, place des Petites-Boucheries. Arrivée Villefranche : 10 heures.

Retour : départ de Villefranche : 17 h., place Jean-Jaurès. Arrivée Cahors : 19 h.

VOITURE sept chevaux, bonne occasion, marque Malthis, à vendre, bas prix. S'adresser Bureau du Journal. (33.287).

ON DEMANDE à louer appartement, 2, 3 à 4 pièces. Ecrire au Capitaine NOLY, 1, rue Louis-Deloncle, Cahors. (33.291).

M. MALBEC, aux Queyveines, route de Lalbenque, prévient le public qu'il a encore quelques parcelles de jardin disponibles à louer. (33.292).

DEMANDE à louer piano d'étude. Voir adresse au Journal.

AGENTS demandés partout, produits de remplacement du savon, mousses, sans tickets. Ent. SILLES, Salon-de-Provence.

UN BON PLACEMENT, 5.000 m² terrains de qualité, à toucher vite, à vendre, bloc ou parcelles. Ces terrains sont très riches, faciles à exploiter. Convientraient aussi pour usage industriel. Exclusivité : Indicateur Immobilier, Cahors, Tél. 44. (33.294).

FONCTIONNAIRE cherche maison, 4-5 pièces, avec jardin, environ Cahors, rayon 10 km. LOPVET, chef de district au ravitaillement, Intendance, Cahors. (33.295).

ON DEMANDE un bon ouvrier mécanicien, Garage Albert, 63, Boulevard Gambetta, Cahors. (33.296).

IL A ETE PERDU un portefeuille contenant une certaine somme d'argent, cartes d'identité. Prière de le rapporter au Bureau du Journal. Récompense. (33.297).

A VENDRE landau enfant, marque Trianon, bon état. S'adresser Bureau Journal. (33.298).

Madame RENAUD, sage-femme de 1^{re} classe, 10, place des Carmes. Consultations tous les jours, de 14 à 16 heures. Téléphone 539.

PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES « MINORGA » Chlorate de Soude. Desherbants Agricoles D.A.M. Soufre d'Apt (remplace le Soufre Sublimé). Sulfuric. Huile d'Anthracène. Mouillants, etc.

Vente en gros pour le Lot : LAMBERT P. à Cahors.

SOMMES ACHETEURS PROPRIÉTÉS, toute importance tous genres, tous prix REALISATION IMMEDIATE Paiement comptant

Faire offres détaillées à M. Robert MARATUECH 109, Boulevard Gambetta, CAHORS Téléphone 44 Reg. C. Cahors 44-96

Imp. COVSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Cabinet Immobilier

(21^e année) J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT

de propriétés de rapport et d'agrément

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

Expertises

TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Registre de Commerce n° 1662.

Au Lilas Blanc

ancienne Maison Théron

79, Bd Gambetta, CAHORS

Tél. 248

Flours naturelles et tous travaux d'Art floral

corbeilles croix, etc...

gerbes, coussins